

LE GOUVERNEMENT ARIZONA ATTAQUE NOTRE TEMPS DE TRAVAIL !

MESURES PRÉVUES

• L'ANNUALISATION « ACCORDÉON »

- La semaine de 38 h devient **une moyenne annuelle**.
- Possibilité de travailler **jusqu'à 12 h/jour et 50 h/semaine** en fonction des besoins de l'entreprise... **sans aucun sursalaire**.
- Tout cela sur base individuelle (suppression de la protection contre la flexibilité exagérée).

• DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES « LOW COST »

- Jusqu'à **360 heures supplémentaires « volontaires »** par an (450 dans le secteur de l'horeca).
- 240 de ces heures sont prestées **sans rémunération supplémentaire** (pas de sursalaire).
- **Fin du repos compensatoire obligatoire** : on travaille plus, mais on ne récupère plus.

• LA FIN DES HORAIRES STABLES

- Plus aucun horaire de travail ne doit être repris dans le règlement de travail = **perte de contrôle sur les horaires**.
- Le travail de nuit ne commencerait qu'à **23 h au lieu de 20 h** : une perte directe sur vos primes et sur votre salaire !
- Contrats à temps partiel précaires : le minimum passe de 1/3 (13 h) à seulement **1/10 d'un temps plein (3,8 h/sem.)**.

ORGANIZE
FIGHT
WIN

csc
Alimentation
et Services

EN 2026, LA LUTTE CONTINUE !

LES IMPACTS

- **VIE PRIVÉE SACRIFIÉE** : comment **organiser sa famille** ou ses loisirs quand son horaire peut varier chaque semaine?
- **SANTÉ EN DANGER** : des journées de 12h augmentent la fatigue et les **risques d'accidents de travail**.
- **INSÉCURITÉ FINANCIÈRE** : des contrats de quelques heures par semaine **ne permettent pas de vivre dignement**.
- **PRESSION PATRONALE** : l'accord « individuel » devient souvent une **obligation** pour obtenir ou garder son emploi.

NOS REVENDICATIONS

- **LE CHOIX DU REPOS** : le **droit au repos compensatoire** doit être maintenu pour chaque heure supplémentaire.
- **DES HORAIRES PRÉVISIBLES** : recevoir son horaire suffisamment tôt pour **pouvoir concilier** travail et vie de famille.
- **UN SALAIRE DÉCENT** : des contrats avec un nombre minimal d'heures garantissant **un revenu vital**.
- **TRANSPARENCE** : l'**enregistrement obligatoire** de toutes les heures travaillées pour éviter les abus.
- **PAS D'ACCORDS INDIVIDUELS** : le cadre doit rester collectif (CCT) pour protéger les travailleurs contre l'arbitraire.

**LA MOBILISATION PAIE.
MAINTENONS LA PRESSION.**



Retrouvez tous nos outils
de lutte contre le
gouvernement Arizona ici !



**ORGANIZE
FIGHT
WIN**

csc
Alimentation
et Services